Tromperie à l'antenne, quelles suites ?

« La supercherie de la fausse auditrice de France Bleu Azur approuvant la décision du maire de Nice d'augmenter les impôts a été révélée par le Canard enchainée et relayée dans une grande partie de la presse, le public en a été informé. Toutefois, aucune réaction officielle de la part des antennes concernées alors que les faits n'ont pas été démentis par le maire et son entourage. »

LETTRE OUVERTE

Antibes, le 03 mai 2024

A l'attention de Monsieur Samuel Peltier
Directeur régional F3 Cote d'Azur

Monsieur le directeur régional,

Dans la matinale de France-bleu, diffusée le 12 avril dernier sur notre antenne, une collaboratrice et conseillère presse du maire de Nice et président de la métropole, a travesti son identité et s'est faite passer pour une auditrice lambda, qui confortait le maire dans ses décisions d'augmenter les impôts.

Le maire s'est félicité de ce témoignage qui montrait que, comme « Sylvie », un faux prénom, on pouvait comprendre ses décisions quand elles étaient expliquées, notamment grâce à l'émission de France Bleu.

Que compte faire la direction pour condamner ce genre de pratiques ? Une demande d'explication a-t-elle été envoyée aux personnes concernées, de la mairie de Nice et de la direction de France bleu Azur pour établir les responsabilités ? Quelles suites, le cas échéant ?

Alors que le rapprochement avec France-Bleu est en marche, comment comptez-vous agir pour rappeler les règles de prudence dans le recueil des témoignages, avant leur diffusion à la radio comme à la télévision ?

En attendant, les syndicats signataires se réservent le droit d'alerter l'Arcom et toutes instances utiles pour éviter que ce genre d'évènement ne se reproduisent sur nos antennes.

Les DS :
Eric Jacquet FO - Magali Roubaud Soutrelle SNJ
Ariane Masseglia CGT -Pierre-Olivier Casabianca SUD